

**Les modalités d'évaluation du travail personnel (cf. programa : 60 hores de dedicació personal):**

• La « note » du travail personnel ne consistera pas à évaluer des résultats mais plutôt à encourager et à contrôler systématiquement **l'effort personnel et régulier** des étudiants indispensable à l'apprentissage d'une langue. L'objectif du travail personnel est de développer chez l'étudiant des stratégies d'apprentissage et d'utilisation effective des ressources existantes pour devenir de plus en plus **autonome et responsable** de sa formation.

Ainsi, le professeur vous proposera la réalisation, en dehors des heures de classe, de **10 travaux personnels** (TP) pouvant être très variés (rédaction d'un CV, traduction, compréhension orale, recherche grammaticale, réponse à un questionnaire, transcription, commentaire d'un document, etc.) et présentés sur différents supports (manuscrits, documents Word, questionnaires, diaporamas Power Point, e-mails, etc.). Cette variété dépendra de **la rétroaction des étudiants** qui alimentera la motivation et la créativité du professeur...

Comme la compréhension orale est au cœur de l'apprentissage d'une langue, **tous ces travaux contiendront ou auront un rapport avec une activité d'écoute** que chaque étudiant pourra ainsi réaliser à son propre rythme, le meilleur pour développer sa perception auditive.

• Pour chaque travail présenté, l'étudiant obtiendra 1 point. La somme totale de ces points constituera le coefficient qui pourra **augmenter jusqu'à 10 % la note finale** des épreuves d'évaluation.

**Trois conditions sont indispensables et indissociables pour l'obtention de chaque point:**

**-remise du travail « en date et lieu établis » (ni avant, ni après, ni ailleurs);**

**-élaboration personnelle (les « copié/collé », « imprimé tel quel » ou « déjà corrigé » ne seront pas acceptés);**

**-présentation du travail sous le format demandé.**

Ces trois conditions seront strictement appliquées, aucune excuse ne sera admise, car il faut que l'étudiant comprenne et accomplisse la tâche qui lui est demandée et qu'il sache organiser son temps de travail pour la réaliser dans les délais établis, tout comme cela lui sera exigé dans son futur environnement professionnel.

• La communication de la tâche à réaliser se fera en classe et/ou via Campus Virtuel dans la chemise « Travaux personnels » de votre espace et sous l'intitulé « Tp n°... ».

• Dates prévues des TP : (à compléter au fur et à mesure...)

| TP n° 1          | TP n° 2        | TP n° 3 | TP n° 4 | TP n° 5 | TP n° 6 | TP n° 7 | TP n° 8 | TP n° 9 | TP n° 10       |
|------------------|----------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|----------------|
| 29/30<br>janvier | 7/8<br>février |         |         |         |         |         |         |         | 25/26<br>avril |



J'ai pris bonne note : - des dates des épreuves d'évaluation   
- des heures de tutorat de mon professeur   
- des horaires de classes   
- des heures devant être consacrées au travail personnel

J'ai pris connaissance : - du programme   
- des modalités d'évaluation des options A et B   
- des conditions d'utilisation du livre de classe   
- des modalités d'évaluation du travail personnel

Je compte distribuer les 4 heures hebdomadaires de travail personnel comme suit :

J'ai vérifié que mon espace *Francès Troncal* du Campus Virtuel est activé

Je m'engage à consulter cet espace au moins 2 fois par semaine

Je m'appelle ..... Barcelone, le ..... 2007

Signature :